

Uniformisation - Différenciation des taux de profit :

éléments pour une réinterprétation

I. L'uniformité du taux de profit est traditionnellement envisagée de deux manières :

- soit comme *résultat* dans la théorie de l'équilibre des marchés (1).
- soit comme *norme* dans la théorie des prix de production.

Il convient, dans les deux cas, d'en présenter et d'en justifier les limites et les insuffisances.

A - L'UNIFORMITE DU TAUX DE PROFIT COMME RESULTAT :

La théorie des marchés ne considère que l'*antagonisme* entre les capitaux individuels, eux-mêmes identifiés aux « capitalistes » qui les détiennent et les mettent en œuvre ; l'*absence de conception du capital* (conception d'ailleurs progressivement disparue) la réduit à n'envisager que des instruments de production et des produits, la firme constituant dès lors la base interprétative des rapports qui les lient ; dans ce cadre la notion même de taux de profit est dénuée de tout fondement historique et logique, et si le terme subsiste, c'est sans doute par nécessité de caricaturer une réalité sociale considérée comme donnée, faute de pouvoir l'appréhender et l'expliquer.

B - L'UNIFORMITE DU TAUX DE PROFIT COMME NORME

Le schéma des prix de production se donne des catégories économiques en ignorant délibérément leur fondement social. Dès lors, la norme d'uniformité, ou toute autre règle a priori de répartition des profits (2), s'inscrit dans une construction qui s'interdit d'appréhender la nature même du *capital comme rapport social*. Dans ces conditions, la théorie des prix de production s'avère incapable de justifier la norme de répartition des profits, quelle qu'elle soit ; et pourtant elle a absolument besoin d'une telle norme,

1. Il s'agit ici, bien sûr, de la théorie « académique » des prix de marché dont on sait comment elle associe étroitement la formation et la détermination des prix de marché à la logique de l'équilibre. Cette théorie considère le marché comme la forme économique dominante du système de production capitaliste. Néanmoins le marché n'est ici envisagé que comme lien économique. Au contraire, l'analyse de Marx montre d'une part que ce lien est fondamental en raison même de son caractère social, d'autre part que la spécification du système capitaliste, comme préalable à son étude, nécessite conjointement la mise à jour du rapport social dominant : en ce sens, pour Marx, il n'y a absolument pas dichotomie entre l'analyse de la production et celle de la circulation, toutes deux se trouvant « unifiées » dans la logique de la reproduction — valorisation du capital. Dès lors il n'y a aucune confusion possible entre l'analyse des prix de marché au sens de Marx et celle qui est menée dans les termes de la logique de l'équilibre.

2. Voir, par exemple, à ce sujet : J. Cartelier et D. Morucci : « Quelques remarques sur le problème de la différenciation des taux de profit ». C.E.P. Amiens, n° 1 — PUF Paris, 1974 — pp. 163-65. Pour une présentation des différentes thèses relatives à la différenciation des taux de profit et aux controverses qu'elles suscitent, on se reportera à la revue précitée n° 2 (Contributions de G. Deleplace ; O. Weinstein, J. Cartelier), et n° 1 (Contributions de P. Maurisson et G. Deleplace).

qu'elle est donc condamnée à poser comme hypothèse, et sans laquelle elle disparaît comme théorie.

Le processus social de mise en valeur du capital par l'exploitation du travail salarié est occulté et laisse la place à une analyse du partage d'un surplus d'*origine indéterminée*, en termes de l'antagonisme entre salaires et profits. Et pourtant, l'uniformité, qui repose sur une idée d'*unité* du capital, devrait précisément sinon permettre tout au moins conduire à comprendre la nature de cette norme, en tant qu'expression du degré global d'exploitation du travail par le capital. S'interdisant de concevoir la nature du capital et du profit, il n'est pas étonnant que la théorie des prix de production reste silencieuse quant à l'explication du taux de profit.

II. A) En fait, poser d'emblée l'égalité des taux de profit ou d'ailleurs n'importe quelle autre norme de répartition du profit global, signifie que l'on s'interdit du même coup d'analyser et de comprendre la mise en valeur du capital en tant que *processus dynamique d'ensemble*, donc de comprendre comment s'articulent d'une part les relations entre capitaux individuels et capital social, d'autre part les relations entre rapport des capitaux individuels entre eux et rapport global capital-travail salarié.

L'uniformisation, conçue comme une *tendance*, si on pense qu'elle existe, doit être interprétée comme une loi possible qui orienterait ce processus ; la question est alors d'affecter un statut à cette loi, ce qui implique la prise en compte de trois niveaux d'explication :

— Le fondement de la loi, autrement dit son statut social : il y a unité du capital, c'est-à-dire que les capitaux individuels ne peuvent être considérés que comme des fractions de ce capital social : à ce titre ceux-ci ont vocation à prétendre recevoir une fraction *proportionnelle* du profit global.

— Le mode de fonctionnement théorique de la loi : cette uniformisation, comprise comme un processus, doit cependant être analysée comme un *élément* du processus d'ensemble de l'accumulation et de la mise en valeur du capital, et non comme un processus séparé ou que l'on pourrait appréhender comme tel : en fait elle met en cause l'orientation et la structure de l'accumulation qui elle-même conditionne son fonctionnement ; il y a ainsi unité fondamentale entre production et répartition et cela implique que l'on ne peut prétendre expliquer tant le niveau que l'évolution des taux de profit individuels indépendamment des conditions concrètes de production et d'exploitation.

— La manifestation concrète de la loi : les nécessités de la reproduction d'ensemble du capital social devraient tendre à imposer la reproduction des capitaux individuels selon les conditions sociales moyennes, mais *cette tendance est perpétuellement déjouée* par la nécessité objective, pour chaque fraction du capital, de tenter d'échapper à cette contrainte, voire de la dépasser. C'est pourquoi la tendance à l'uniformisation ne peut se manifester concrètement par une égalisation effective des taux de profit sur les capitaux individuels.

B) Si l'on part de l'idée selon laquelle les prix de marché oscillent nécessairement autour des prix de production, on a alors absolument be-

soin d'un système de détermination des prix de production ; or, même si l'on admet que ces prix peuvent être déduits des valeurs de marché, il reste qu'il implique que l'on se donne une norme d'uniformité (ou toute autre norme rigide), ce qui est, comme nous l'avons montré, en contradiction avec le mode de fonctionnement théorique de l'uniformisation conçue comme un des éléments du processus général d'accumulation - valorisation.

C'est bien pourquoi, concrètement, on ne doit pas s'attendre à observer des taux de profit sur les capitaux individuels oscillant autour d'un « taux moyen ».

III. La tendance à l'uniformisation est généralement abordée au niveau de l'analyse de la circulation des capitaux. Ceci constitue une vision *unilatérale* du problème ; c'est aussi en termes de l'organisation de la production et de l'exploitation que ce problème doit être étudié. C'est en particulier à ce niveau que peut être appréhendée l'unité du capital.

Les analyses traditionnelles, centrées sur la circulation des capitaux, évacuent par conséquent les problèmes liés à la *reproduction d'ensemble du capital* social, c'est-à-dire à la fois l'unité du processus et son caractère dynamique. Ces approches conduisent à *opposer* différentes formes de concurrence et à concevoir de ce fait la dynamique comme une simple question de stabilité de l'équilibre dans le cadre des différentes formes envisagées (de la concurrence parfaite au monopole absolu...). Elles considèrent de fait les concurrences visibles comme un *donné*, alors même que ces concurrences apparentes ne sont que l'expression du caractère dynamique de l'accumulation. Il s'agit dès lors, de déterminer leur *mode d'apparition et de reproduction* ; pour ce faire, au lieu de s'en tenir à la modélisation des formes apparentes de la concurrence, il convient de considérer la *concurrence en tant qu'expression de la contradiction entre unité et diversité des capitaux* ; si l'on ne retient qu'un aspect, à savoir l'antagonisme des capitaux, on ne peut comprendre la *genèse* de la concurrence et donc on ne peut la prendre que comme un donné : ceci définit l'une des limites des logiques de l'équilibre.

L'intérêt des analyses fondées sur l'antagonisme des capitaux (ou plutôt en fait des entreprises) est de montrer comment chaque capital individuel tente d'échapper à la contrainte résultant de l'unité du capital (dans la recherche du surprofit). Mais en même temps ces analyses s'interdisent l'appréhension de la contrainte résultant de cette unité. Il en résulte l'impossibilité de comprendre l'origine objective des comportements des capitaux individuels et de ce fait l'impossibilité de comprendre comment la concurrence se reproduit et se développe. Tout cela parce que la ou les concurrences sont prises comme un donné et non pas dans leur genèse.

IV. La spécificité du mode de production capitaliste se situe dans les rapports d'exploitations marchands ; le capital est un rapport social.

La forme-argent est la forme d'unité du capital, et la forme dominante. Mais le capital-argent pour se mettre en valeur doit passer par la forme productive (et la forme marchandise) ; c'est sous cette forme que le capital doit se segmenter, se différencier, il met ainsi en œuvre une diversification

des conditions d'exploitation. Il est donc important de considérer l'unité procès de travail / procès de valorisation, de voir que la reproduction des valeurs d'échange passe par celle des valeurs d'usage.

A) Contrairement aux interprétations de la théorie de la croissance, l'accumulation du capital n'est pas un simple amoncellement de machines ou de richesses.

Il y a bien développement qualitatif et quantitatif des moyens de production et de la force de travail, mais ce développement prend une forme spécifique d'extension et d'intensification du capital (en tant que rapport social).

Le progrès technique n'est qu'une des manifestations apparentes de l'antagonisme entre capital et travail (3). Le capital ne peut se constituer et se valoriser que par la force de travail, il n'existe pas comme grandeur isolée. L'étude de la valorisation passe par une étude des formes concrètes de la mise en œuvre de la force du travail ; mais l'accumulation et la valorisation ne s'appuient pas directement sur le travail concret en tant que tel, mais sur le travail salarié, c'est-à-dire, sur le mode spécifique d'organisation du travail dans le mode de production capitaliste.

Pour étudier la rentabilité des capitaux, il faut donc considérer à la fois :

- la relation capital-travail salarié ;
- les formes concrètes du travail et leur expression dans le cadre du salariat, formes dans lesquelles se réalise en permanence l'unité des travaux concrets par :
 - a) la formation du travail abstrait comme *substance* de la valeur,
 - b) la détermination du travail socialement nécessaire comme fondement de la *grandeur* des valeurs.

L'étude des taux de profit passe par l'étude de ces éléments, en particulier l'évolution des formes concrètes du travail et l'évolution des formes et de l'extension du salariat, et cela en liaison avec les autres aspects de la croissance, notamment la relation capital-travail telle qu'elle est souvent mise en évidence sous la forme de « substitution capital-travail », rapport qui est bien plus qu'une simple donnée technique.

C'est dans ce cadre que doit être abordée la relation entre unité et antagonisme des capitaux et la concurrence qui en est l'expression (et non pas un simple synonyme de cet antagonisme).

B) A la segmentation des modes de mise en valeur des capitaux répond l'unité du *rapport* d'exploitation mais aussi la diversité des *conditions* d'exploitation. L'unité du rapport d'exploitation est constitué par le salariat (forme *marchande* d'appropriation du surtravail), elle ne peut s'exprimer qu'à travers l'ensemble des rapports marchands (rapports *monétaires* et liaisons sociales).

3. Cristallisé dans le concept de taux de plus-value.

L'unité du capital fait que la différenciation des conditions d'exploitation ne peut entraîner n'importe quelle différenciation des taux de profit.

La différenciation des conditions d'exploitation :

— motivée d'abord par la recherche du surprofit, agit sur la formation des taux de profit ;

— mais simultanément elle entraîne un mouvement du taux d'exploitation global, ce taux est unique, et non pas uniforme, en tant qu'expression du rapport social global.

Ce mouvement du taux d'exploitation imposera une limite, non rigide, aux mouvements des taux de profit, en relation avec le processus global de reproduction :

— reproduction de la force de travail et des moyens de production ;

— reproduction du capital.

Les mouvements des taux de profit individuels résulteront donc d'une interaction entre les conditions individuelles de recherche des surprofits et la contrainte globale, expression du taux social d'exploitation, qui se concrétisera par la sanction du marché. Les possibilités de chaque capital individuel d'échapper partiellement à cette sanction, sans être le facteur déterminant (comme il l'est dans la théorie des marchés) jouera cependant un rôle dans le processus. Dans tous les cas, l'existence d'une diffusion des formes historiques dominantes d'exploitation contribue directement aux mouvements du taux social d'exploitation et agit par ailleurs comme contre-tendance aux mouvements anarchiques des taux de profit.

La plus-value globale ne se manifeste que sous forme argent, alors que les conditions d'exploitation se manifestent dans les conditions spécifiques de mise en œuvre des capitaux productifs, au niveau du procès de travail. Les taux de profit individuels sont donc l'expression à la fois des conditions du procès de travail et des conditions de passage du capital de la forme productive à la forme argent.

— dans la forme productive apparaît la socialisation du travail et l'extraction du surtravail.

— sous la forme argent apparaît la validation du surtravail et la sanction de la reproduction du capital.

C'est dans la forme argent que se manifeste la contrainte globale et c'est dans la forme productive qu'apparaît la tendance perpétuelle à la reproduction des différenciations. Les modalités concrètes d'articulation entre forme argent et forme productive du capital, et plus particulièrement les rapports entre capital bancaire et capital industriel, doivent jouer un rôle décisif dans la distribution effective des taux de profit (4).

4. Par exemple : une prééminence du capital bancaire, accompagnée de liens importants avec le capital industriel devrait constituer un facteur de renforcement de la tendance à l'égalisation du taux de profit.

Ceci étant, de la même façon qu'il n'y a aucune raison à poser à priori une égalisation effective des taux de profit, de même il paraît illusoire de chercher une règle de différenciation de ces taux. Ces deux démarches symétriques procèdent d'une même vision unilatérale et déterministe du capital.

Jacques LEONARD - Olivier WEINSTEIN

Université de Picardie
CREPPRA (Décembre 1976).